

- **Ouverture du dispositif « familles gouvernantes »** en janvier 2018 à Saint-Brieuc, en partenariat avec l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), permettant à des personnes présentant un handicap psychique d'accéder à un logement adapté et accompagné.
- **Création d'une Equipe pluridisciplinaire Mobile d'Intervention Autisme (EMIA)** sur le département des Côtes d'Armor, porté par le Groupement de Coopération Social et Médico-Sociale « Bretagne Solidarités » dont notre établissement est membre. Destinée aux personnes adultes avec troubles du spectre autistique, elle vise à apporter un soutien aux aidants (familles et/ou professionnels) et à lutter contre l'isolement et les ruptures de parcours.
- **Développement de l'accompagnement précoce des enfants présentant des troubles envahissants du développement** : reconnaissance par l'Agence Régionale de Santé de deux équipes de proximité (Saint-Brieuc/Lamballe et Dinan) compétentes pour poser des diagnostics, pour réaliser l'évaluation fonctionnelle et mettre en place les interventions adaptées le plus précocement possible.
- **Aménagement du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) dans de nouveaux locaux au cœur de la cité, à Dinan** : cette dynamique d'ouverture s'est concrétisée par un nouveau projet de service et une évaluation externe positive, saluant la réponse apportée aux besoins.
- **Mise en place d'actions d'amélioration** sur les processus « droits des patients » et « prise en charge médicamenteuse » suite à la décision de certification de la Haute Autorité en Santé.
- **Tournage du long métrage « D'une folie, l'autre »** par le réalisateur Gilles Blanchard en juin 2018, impliquant sur le site de Dinan une vingtaine d'usagers et personnels. Ce film retrace la vie et l'œuvre de Camille Claudel et fait suite au projet artistique et d'art-thérapie développé depuis 4 ans.
- **Contribution à la création du Service départemental d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés avec troubles envahissants du développement**, pour le territoire de Dinan.
- **Organisation d'une journée d'échanges et de réflexion : « Du rétablissement à la pair-aidance »** en partenariat avec l'association « La Cigogne », la ville de Saint-Brieuc, la Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH, l'Assurance maladie, « Alcool Assistance », Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques - UNAFAM.
- **Intervention des professionnels du Centre Médico-Psychologique de Dinan au sein des maisons de santé de Broons et Matignon** : « **Aller vers** » le territoire pour favoriser l'accès aux soins psychiatriques, « **Soutenir** » les professionnels des maisons de santé, « **Garantir** » une prise en charge globale somatique et psychiatrique, impliquer la personne dans les soins.

- **Le lancement des travaux pour la constitution d'un Centre de Ressources Ambulatoires Partagé** :
 - Rassemblant l'offre de consultation et d'évaluation de l'enfant à la personne âgée et des dispositifs spécifiques transversaux (Thérapie Familiale/EMPP/Troubles de la Conduite Alimentaire...),
 - Associant pour une prise en charge globale et donc complémentaire, un partenaire du champ médico-social et social : L'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés - APAJH.
- L'ouverture en fin d'année du **Centre de Réadaptation Thérapeutique** à Dinan, qui permettra l'ouverture de six appartements thérapeutiques et la mise en place avec l'hôpital de jour l'Argental et le CATTP de nouvelles pratiques soignantes tournées vers la réhabilitation psychosociale et l'éducation thérapeutique, pour laisser la place « aux possibles ».
- La construction d'une véritable **offre de soin graduée en addictologie**, avec l'évolution de l'unité d'hospitalisation de Dinan vers le développement d'hôpitaux de jour de proximité en coopération avec d'une part le Groupement Hospitalier de Territoire « Rance Emeraude » sur Dinan, et d'autre part le centre « *L'avancée* » et le Centre Hospitalier « Yves Le Foll » sur Saint-Brieuc.
- La déclinaison de l'organisation de l'établissement en **deux pôles territoriaux** et non plus en trois pôles d'activité, permettant d'assurer une meilleure visibilité du parcours de soins du patient et de faciliter les coopérations au sein du territoire.
- Le déploiement des **interventions des professionnels des Centres Médico-Psychologiques au sein d'autres maisons de santé**.
- La mise en œuvre du **schéma directeur du système d'information** avec notamment en 2019 : le renouvellement de l'infrastructure serveur, la mise en place du Dossier Médical Partagé dans *Cortexte*, l'infogérance des systèmes d'impression... soit plus de 600 000 euros consacré au Système d'information sur cette année.
- L'élaboration de réponses pour les **nouvelles vulnérabilités** : adolescents-jeunes adultes, troubles de la conduite alimentaire, autisme, aide aux aidants, logement adapté et accompagné...